



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

Affaire n° 12-20250925

**Travaux d'aménagement du Parc du Volcan
Lot n° 3 « Clôtures, portails et portillons »
Avenant n° 1 du marché VI 2023-182**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

26 septembre 2025

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25

Date de convocation

le 19 septembre 2025

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 37
- représentés : 10
- absents : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre à seize heures cinquante-cinq, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Sylvie Leichnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Serge Sautron, Jean Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian, Anissa Locate

Étaient représentés :

Jacquet Hoarau par Patrice Thien-Ah-Koon, Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Martine Corrè par Antoine Lebian, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Étaient absents :

Dominique Gonthier, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Augustine Romano est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 12-20250925

**Travaux d'aménagement du Parc du Volcan
Lot n° 3 « Clôtures, portails et portillons »
Avenant n° 1 du marché VI 2023-182**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport n° 12-20250925 présenté au Conseil municipal du 25 septembre 2025,

Considérant que le projet d'aménagement du Parc du Volcan représente une initiative majeure pour la commune, visant à créer un espace public de loisirs et de détente moderne, accessible et attrayant pour tous les habitants et visiteurs de l'île,

Considérant que le lot n° 3 « Clôtures, portails et portillons » est d'une importance capitale pour la sécurisation et la délimitation de l'ensemble du site. Ce lot a été attribué à l'entreprise SARL REUNION REALISATION,

Considérant que le présent avenant a pour objectif de contractualiser des prix nouveaux afin de permettre l'amélioration qualitative de la clôture de façade des portails d'accès,

Considérant que les détails de ces ajustements de prix, ainsi que les justificatifs correspondants, sont annexés à la présente,

Considérant que l'avenant n° 1 au marché n° VI2023-182, en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique, a donc été préparé afin de permettre :

- de contractualiser les prix nouveaux rendus nécessaires lors de l'exécution des travaux en lien avec l'adaptation des clôtures et portails souhaités par la Commune,

- il n'y aura pas de prolongation de délai et restera contractuel de 4,5 mois avec les nouvelles commandes, et la nécessité de clôturer définitivement le chantier à la fin des autres lots.

Considérant que les prix nouveaux suivants sont donc introduits au marché par le présent avenant :

PN 1 : Fourniture et pose de clôture rigide double fil H=1,80m galvanisée et thermolaquée RAL 9005, fils horizontaux 6mm, fils verticaux 5 mm, maille 200x50mm y compris fouilles pour massifs, massifs, pose des poteaux RITMO galvanisés thermolaqués H=2,20m et pose des clôtures, réalisation de quatre points de soudures par panneau pour anti-vandalisme.

Le mètre linéaire : **quatre-vingt-quinze euros hors taxes (95,00 €HT)**

PN 2 : Fourniture et pose d'un portail manuel barreaudé pivotant double vantaux largeur 4 m pour piste périphérique. Portail galvanisé et thermo laqué RAL 9005 H=2m, montants 50x50 mm, traverses 50x50mm, barreaux ronds 25 mm, Deux poteaux porteurs 120x120 à sceller, y compris accessoires (2 verrous de pieds, 1 butoir central, serrure à cylindre européen (3 clefs) inoxydable) et massifs de scellement

Le forfait : **quatre mille cinq cent euros hors taxes (4 500,00 €HT)**,

Considérant que cet avenant n'a pas d'incidence financière en hausse sur le montant actuel du marché et présente une moins-value de 162,75 euros TTC,

Considérant le nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 333 450,00 €
- Montant TTC : 361 793,25 €

Le Conseil municipal,

Réuni le jeudi 25 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions)

Article 1 le présent avenant n°1 au marché n° **VI2023-182** passé avec le groupement **SARL REUNION REALISATION**,

Article 2 En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Augustine Romano, 4e adjointe**

**Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune du Tampon
Service Commande publique
256 Rue Hubert Delisle
CS 32117
97831 LE TAMPON CEDEX
RÉUNION
Tél : 0262578678

B - Identification du titulaire du marché public

SARL REUNION REALISATION
4 RUE CAMILLE FRANCK CADET
ZIE LES SABLES
97427 L'ETANG SALE
Courriel : contact@reunionrealisation.fr
Gérante : DEWA Wasana Malie
Tel : 0692 95 73 92
SIRET : 795 175 967 00020

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

**Les travaux d'aménagement du Parc du Volcan au Tampon
Lot n° 03 : Clôtures**

- Date de la notification du marché public : 20 février 2024
- Durée d'exécution du marché public : 4,5 mois y compris période de préparation.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 333 600,00 €
 - Montant HT : 28 356,00 €
 - Montant TTC : 361 956,00 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet :

1. de contractualiser les prix nouveaux rendus nécessaires lors de l'exécution des travaux en lien avec l'adaptation des clôtures et portails souhaités par la Commune,
2. de contractualiser la prolongation de délai de dix mois portant le délai contractuel de 4,5 mois à 14,5 mois en lien avec les nouvelles commandes, et la nécessité de clôturer définitivement le chantier à la fin des autres lots ;

Les prix nouveaux suivants sont donc introduits au marché par le présent avenant :

PN 1 : Fourniture et pose de clôture rigide double fil H=1,80m galvanisée et thermolaquée RAL 9005, fils horizontaux 6mm, fils verticaux 5 mm, maille 200x50mm y compris fouilles pour massifs, massifs, pose des poteaux RITMO galvanisés thermolaqués H=2,20m et pose des clôtures, réalisation de quatre points de soudures par panneau pour anti-vandalisme.

Le mètre linéaire : **quatre vingt quinze euros hors taxes** (95,00 €HT)

PN 2 : Fourniture et pose d'un portail manuel barreaudé pivotant double vantaux largeur 4 m pour piste périphérique. Portail galvanisé et thermolaqué RAL 9005 H=2m, montants 50x50 mm, traverses 50x50mm, barreaux ronds 25 mm, Deux poteaux porteurs 120x120 à sceller, y compris accessoires (2 verrous de pieds, 1 butoir central, serrure à cylindre européen (3 clefs) inoxydable) et massifs de scellement

Le forfait : **quatre mille cinq cent euros hors taxes** (4 500,00 €HT)

Le présent avenant contractualise la prolongation du délai de dix mois (10 mois) portant le délai contractuel de 4,5 mois à 14,5 mois y compris période de préparation, soit un délai contractuel qui se termine le 28 août 2025.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non	Oui
Montant de l'avenant :	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o Taux de la TVA : 8,5%	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o Montant HT : 150.00 €	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o Montant TTC 162.75 €	
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
o % d'écart introduit par l'avenant en moins value de : - 0.045 %	

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 8,5%
- Montant HT : 333 450.00 €

- Montant TTC : 361 793.25 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

.....

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

..... A, le
.....

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/10/2025 à 11:07

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le



ID : 974-219740222-20250925-12_20250925-DE

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

AMENAGEMENT DU PARC DU VOLCAN - Première Tranche



LOT N°3 - Clôtures, portails et portillons

DQE

		Unité	Qté	PU	TOTAL
Travaux préparatoires					
101	Frais généraux / Encadrement / Implantation / Documents d'exécution hors EXE	Fft	1	33 000,00 €	33 000,00 €
102	Etude d'exécution	Fft	1	6 000,00 €	6 000,00 €
103	DOE	Fft	1	1 800,00 €	1 800,00 €
Clôture périphérique					
Création d'une piste pour réalisation de la pose des clôtures périphériques					
201	Création d'une piste pour réalisation de la pose des clôtures périphériques	mi	3400	12,00 €	40 800,00 €
202	Pose de clôture y compris poteaux	mi	3400	26,00 €	88 400,00 €
PN 1	Pose de clôture rigide double fil H:1,80m noire	mi		95,00 €	- €
203	Portail L= 6m barreaudé (double vantaux)	U	2	5 100,00 €	10 200,00 €
PN 2	Portail L= 4m barreaudé (double vantaux)	U		4 500,00 €	- €
204	remise en état	mi	3000	4,00 €	12 000,00 €
Clôture de façade					
Muret en pierre seche H = 0,5 hors sol largeur 50 cm y compris réservations					
301	Muret en pierre seche H = 0,5 hors sol largeur 50 cm y compris réservations	mi	150	200,00 €	30 000,00 €
302	Fourniture et pose de clôture ferronnée H= 1,50	mi	150	650,00 €	97 500,00 €
303	Portail L= 6m ferronné H=2 m	U	1	4 400,00 €	4 400,00 €
304	Portail L= 4,5 ferronné H=2m	U	1	3 500,00 €	3 500,00 €
305	Portillon L= 2,5m ferronné H= 2m	U	2	3 000,00 €	6 000,00 €
				TOTAL HT	333 600,00 €
				TVA 8,5%	28 356,00 €
				TOTAL TTC	361 956,00 €

40 800,00 € Sous-Total Poste 100

151 400,00 € Sous-Total Poste 200

141 400,00 € Sous-Total Poste 300

ACCOSTAGE CHANTIER

1	33 000,00 €
1	6 000,00 €
1	1 800,00 €

1750 21 000,00 €

1150 29 900,00 €

600 57 000,00 €

1 5 100,00 €

2 9 000,00 €

1750 7 000,00 €

175 35 000,00 €

175 113 750,00 €

1 4 400,00 €

3 10 500,00 €

0 - €

TOTAL HT	333 450,00 €
TVA 8,5%	28 343,25 €
TOTAL TTC	361 793,25 €